

# Vaudeurs

## L'écrin des petites réunions

Publié le 05/02/2022



La salle Corneau est désormais dédiée aux réunions associatives et familiales. © Droits réservés

La salle Corneau, qui abrite la cantine scolaire, la garderie et une ludothèque, peut désormais accueillir des événements réunissant jusqu'à quarante personnes.

À Vaudeurs, la municipalité a étendu la vocation de la salle Corneau attenante à la mairie. Elle peut désormais accueillir les réunions associatives ainsi que les manifestations familiales susceptibles de réunir une quarantaine de personnes au maximum.

« Cette salle abrite actuellement la cantine de l'école municipale ainsi que la garderie et une ludothèque, explique le maire, André Milot. Les élus ont accepté d'en faire un local qui conviendrait davantage, plutôt que la salle polyvalente située près de l'éolienne, aux événements familiaux et réunions diverses rassemblant une quarantaine de personnes. Ceci d'autant que la salle est équipée d'une cuisine. »

### **Un service rendu aux administrés**

« La nouvelle affectation permettrait d'alléger le coût de fonctionnement de la salle polyvalente dans le cas notamment de petites réunions de famille », ajoute André Milot. De plus, le service de la salle Corneau bénéficiera aux administrés dans la mesure où le coût de facturation sera moindre. Ainsi, la location de la salle sera facturée 100 € le week-end au lieu de 300 € pour la salle polyvalente.

Cette nouvelle affectation suppose une réorganisation ponctuelle, et notamment de changer le mobilier de la cantine et de la garderie pour laisser la place aux réunions de famille, avec des équipements différents quand l'occasion s'en produira le week-end. Le tout dans le respect des préconisations sanitaires et des obligations de désinfection.

Autre utilisation de la salle Corneau, « celle de bureau de vote lors des scrutins à un seul tour ».

Dans un autre domaine, le bois des Loges est un bien communal loué à un particulier de Sens qui entreprend une gestion environnementale avec, notamment, la protection des canards et autres oiseaux pour lesquels il a installé des nichoirs.

Compte tenu des dégâts opérés par les sangliers, comme un peu partout, le locataire a récemment obtenu de la municipalité, l'autorisation de clôturer le bois précité à ses frais.

VAUDEURS

## A LIRE SUR L'YONNE

---

### En bref - Une personne âgée volée, intrusion au lycée Jacques-Amyot, une dizaine de véhicules dégradés... Le point sur les faits divers

L'Yonne

### Auxerre - Des retrouvailles pleines d'émotions

L'Yonne

## CONTENUS SPONSORISÉS

---

### Méconnue mais efficace : Profitez de l'électricité quasi gratuite grâce à cette astuce !

Méconnue mais efficace : Profitez de l'électricité quasi gratuite grâce à cette astuce !

Nouveau programme solaire | Sponsorisé

En savoir plus

### Le QI moyen en France est de 98. Faites ce test et découvrez si le vôtre est plus élevé

Montrez que vous êtes intelligent. Répondez à 22 questions et trouvez votre QI.

WW IQ Test | Sponsorisé

Cliquez ici

### Montpellier: Cette mutuelle senior a 39 euros par mois couvre toutes les garanties

Accord Senior | Sponsorisé

Devis en ligne

### Pompe à chaleur au sol: la solution intelligente pour une maison ancienne? Regarde!

Pompe à Chaleur Au Sol | Liens de recherche | Sponsorisé

Recherchez

### Brûlez des kilos de graisse avec cette simple astuce

Nutritionniste révèle une astuce pour perdre votre graisse abdominale

NutraBurn | Suppléments | Sponsorisé

Voir les offres

### Panneaux solaires : Une nouvelle réglementation change tout en 2023

Les News en France | Sponsorisé

## AILLEURS EN VIDÉO

---

L'Yonne Républicaine - Nature - Salamandres, grenouilles, serpents, arai